

A notre fidèle et bien-aimé *Hugh Nelson*, de notre province de la *Colombie-Britannique*, dans notre Puissance du *Canada* :

SALUT :—

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada* ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance et Nous vous commandons, dit *Hugh Nelson*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Partentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce douzième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante dix-neuf et de notre règne la quarante-troisième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Nelson* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable *Hugh Nelson*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Almon*,—De la corporation de la ville d'*Emerson*, dans le comté de *Provencher*, province de *Manitoba*.

Par l'honorable M. *Bureau*,—De *D. McFee* et autres résidents du comté d'*Huntingdon*, dans la province de *Québec*, miliciens survivants des troubles des années 1837 et 1838.

Par l'honorable M. *Christie*,—De la grange fédérale des protecteurs de l'industrie agricole.

Par l'honorable M. *Allan*,—De *James Sawin McMurray* et autres, de la cité de *Toronto*.